

RAPPORT DE SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

présentée par : Antoine JAMIN

le : 26/11/2020

Sur un projet ambitieux et difficile à synthétiser, Monsieur Antoine Jamin a remarquablement présenté ses travaux de recherche en complément de son mémoire. Clair et concis, l'exposé a traduit d'indéniables qualités pédagogiques qui méritent ici d'être soulignées.

Le jury a reconnu l'exigence d'une thèse en bioingénierie, et ce d'autant plus dans le cadre d'un environnement CIFRE, qui a nécessité un travail expérimental considérable dans lequel le candidat s'est pleinement investi. Monsieur Antoine Jamin s'est confronté à un domaine de recherche vaste et complexe faisant intervenir la dimension humaine, en l'occurrence une population âgée et fragile, et a montré sa capacité à intégrer et à traiter des données massives ainsi que sa réelle motivation pour l'application adressée, dans un contexte pluridisciplinaire.

La présentation a suscité des questions nombreuses et variées tant sur les plans clinique, physiologique et scientifique auxquelles le candidat a su apporter des réponses appropriées avec beaucoup d'enthousiasme, de conviction et une très bonne ouverture d'esprit, réponses qui ont mis en exergue le caractère complexe du travail, mais non moins innovant, ouvrant de larges perspectives de recherche.

Pour toutes ces raisons, le jury unanime accorde à Monsieur Antoine Jamin le grade de Docteur de l'Université d'Angers.

NB. : De par la crise sanitaire, précisons ici l'usage de la visioconférence pour l'ensemble des membres du jury. La présentation tout comme les échanges se sont parfaitement déroulés durant toute la durée de la soutenance.

NOM - PRÉNOM du Président du Jury

Signature

Mme LE BOUQUIN JEANNES Régine



NOM - PRÉNOM des Membres du Jury

Signatures

Tous les membres du jury étaient présents en visioconférence :

Monsieur Pierre ABRAHAM

Monsieur Cédric ANNWEILER

Monsieur Laurent ARSAC

Monsieur Pierre-Yves GUMERY

Madame Anne HUMEAU-HEURTIER

Madame Régine LE BOUQUIN-JEANNES

**Important : Le Directeur de thèse participe au jury mais ne prend pas part à la décision.
Il ne signe pas le procès-verbal de délibération, mais signe le rapport de soutenance.**